

# L'actualité en bref

## Plan de relance : dispositif aléas climatique

Le lancement d'un volet 3 du dispositif aléas-climatique vient d'être acté. Il est doté de 38 M€. Il clôt et prend la suite du volet 2 et est ouvert jusqu'au 31/12/2022. Ce dispositif est en continuité du volet 2, il permet principalement les évolutions suivantes :

éligibilité des ASA ; ajout de quelques matériels : ventilateur et stations météo pour le gel ; retrait de matériels : vannes de régulation et conduites enterrées en sécheresse, filets brise-vent en protection contre le vent.